

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LE VINGT SEPT OCTOBRE

A LA REQUETE DE :

Le Syndicat des copropriétaires de la Résidence dénommée CARRE AFFINITE située 16/18 rue de l'Église à BONNEUIL-SUR-MARNE (94380), représenté par son Syndic, la SAS OPS 77- CABINET IMMOBILIER LACAZE ET HENRI - CIHL, Administrateur de biens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN sous le numéro 831 911 938, exerçant 3-5 rue Réaumur à COMBS-LA-VILLE (77380), agissant en la personne de son représentant légal,

Ayant pour Avocat Maître Francis RAIMON, Avocat au Barreau de Val de Marne, membre de la SCP AKFR, société d'avocats inter-barreaux Paris - Val de Marne, dont le siège social est situé 14 rue Lejemptel BP 70 94300 VINCENNES.

Que dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, il me requiert de procéder au Procès-Verbal de description d'un appartement situé à BONNEUIL SUR MARNE (94380), 6 Rue des Usines Perrier, appartenant à Monsieur en application des articles 35,36 et 37 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 et agissant en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par le Juge de l'exécution par délégation du Président du Tribunal Judiciaire de CRETEIL en date du 1^{er} octobre 2020.

Déférant à cette réquisition,

J'ai, Elisabeth FITOUSSI, Huissier de Justice, Membre associé de la S.C.P. Michel MARTIN -Elisabeth FITOUSSI, dont le siège est à CHARENTON-LE-PONT (94220), 3 rue Marty, soussignée,

Me suis transportée ce jour à BONNEUIL SUR MARNE (94380), 6 Rue des Usines Perrier, où, étant assistée d'un serrurier de la société LPS, de Monsieur TSIOKIS Nicolas et ABDELKADER Hacen, témoins et de Monsieur Jean-Louis CHIERE représentant le Cabinet PAILLARD, j'ai procédé aux constatations suivantes.

Il s'agit d'un appartement situé au rez-de-chaussée porte droite du bâtiment A portant le numéro 005.

La boîte aux lettres est pleine de courrier, Monsieur ne s'est jamais manifesté.

Après appels, personne ne répond, le serrurier a commencé à procéder à l'ouverture forcée lorsqu'un homme ouvre finalement la porte.

Il déclare être Monsieur et nous autorise l'accès. Ce dernier précise qu'il n'est pas souvent sur place et qu'il est habituellement chez ses parents.

On y accède par une porte palière avec serrure centrale.

Pièce principale

Le sol est recouvert d'un linoléum à l'état d'usage.

Les murs et le sol sont revêtus de peinture à l'état d'usage.

Il existe une fenêtre à double vitrage, une grande baie vitrée, des volets mécaniques.

Il existe un radiateur géothermique central.

Sur la gauche, il existe un espace avec une cuisine moderne aménagée.

Michel MARTIN
Elisabeth FITOUSSI
Huissiers de Justice Associés
3, rue Marty
94220 CHARENTON-LE-PONT

Chambre

On y accède par une porte avec poignée depuis la pièce principale.

Le sol est recouvert d'une moquette à l'état d'usage.

Les murs et le sol sont revêtus de peinture à l'état d'usage.

Il existe une fenêtre à double vitrage avec volets mécaniques, un radiateur géothermique central.

Salle de bain

On y accède depuis la chambre par une porte revêtue de peinture avec poignée et loquet de fermeture.

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les murs et le sol sont revêtus de peinture.

Il existe une aération haute, une cuvette WC, une baignoire avec de la faïence autour, un lavabo sur colonne avec un miroir et une machine à laver.

Il existe également un parking ouvert situé au deuxième sous-sol du bâtiment S, escaliers S2et S3, portant le n°89.

Pour compléter le présent procès-verbal de constats, j'ai annexé 6 clichés photographiques pris lors de mes constatations et dont je certifier l'authenticité.

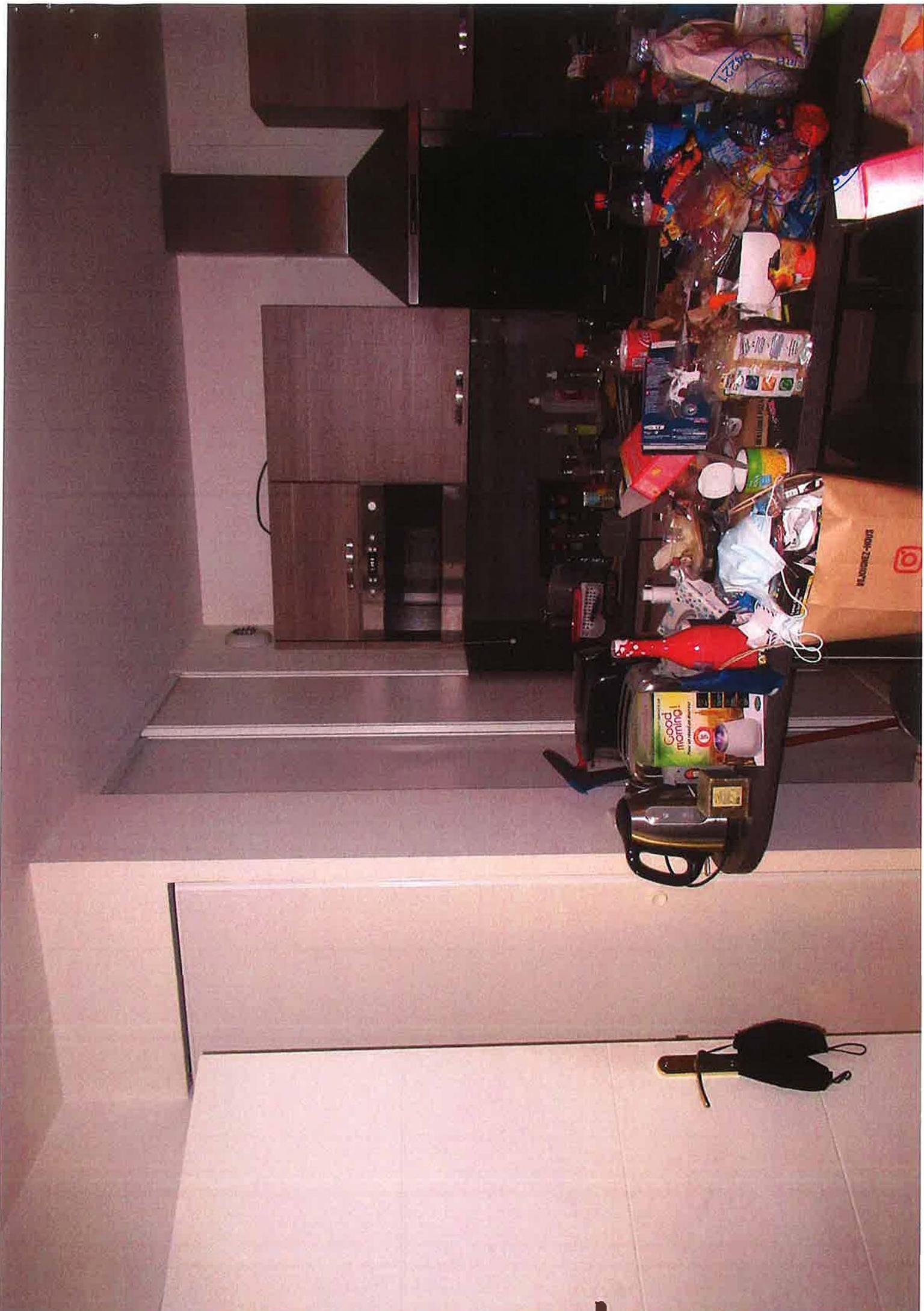
Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait est dressé le présent procès-verbal de constats pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Elisabeth FITOUSSI,

Huissier de Justice Associée







ASSOCIATION

TOUSSI

HISTORIQUE

ET

ARTISTIQUE

DU

MONDE





SONY

